

BIENVENUE CHEZ VOUS !

STEVE MICHAUT

Tapissier d'Ameublement
Place du Kiosque - 73170 YENNE
Tél. : 06 26 45 92 69 - michaudsteve@gmail.com
Du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h.



SAUVAGET C & S

Sanitaire, chauffage, VMC double-flux,
poêle bois et granulés, énergies renouvelables
246, chemin de la Tuilière - 73170 YENNE
Tél. : 06 68 62 23 87
contact@sauvaget-chauffage.fr
www.sauvaget-chauffage.fr



AU BISTROT DU COIN

Reprise du Timélo - Bar et resto
Cuisine et spécialités maison
140, place Charles Dullin - 73170 YENNE
Tél. : 09 86 73 30 50
Le midi du lundi au samedi, le soir du jeudi au samedi.
Réservation conseillée



CÔTÉ PIZZA

M^{me} Fabienne Boutan
Place du Kiosque - 73170 YENNE
Tél. : 09 83 28 88 88 - cotepizza73@gmail.com
Ouvert à partir de 17h30 tous les jours (fermé le mercredi).



HARMONIE ÉLECTRICITÉ

Électricité générale et domotique
Mathieu Larucci
Bas Somont - 73170 YENNE
Tél. : 06 31 13 47 01
harmonie.electricite@yahoo.com
www.harmonie-electricite.com



LE PANIER GARNI

Reprise du magasin « Au Panier Garni »
de Christiane Dantin par Stéphane Guilbert
96, place Charles Dullin - 73170 YENNE
Tél. : 04 79 36 71 02
Lundi, mercredi et dimanche 7h30-12h,
semaine 7h30-12h et 15h-19h.



VOTRE JOURNAL
D'INFORMATION
MUNICIPAL

www.mairie-yenne.fr



**FESTIVITÉS
RETOUR SUR
LA FÊTE PATRONALE**

P. 6 INTERVIEW DE M. LE MAIRE

LE POINT SUR LES TRAVAUX ET AMÉNAGEMENTS P. 14



ditorial

de René Paderno

J'espère que vous avez, toutes et tous, passé un bel été et c'est avec plaisir que je vous retrouve après une rentrée chargée en événements. Localement, la vie a été ponctuée par les festivités de l'été qui semblent avoir été fort appréciées, mais surtout par l'accomplissement de travaux structurants: la fin des travaux de l'aménagement de l'entrée nord, l'implantation du giratoire de Landrecin, la renaturation du marais de Lagneux, l'Esplanade du Rhône, entre autres, qui ont donné une forme d'impulsion et une identité dynamique à notre commune. Ces réalisations s'inscrivent comme autant de marqueurs dans l'évolution inéluctable de notre territoire en devenir. Nous devons être les acteurs des mutations qui s'imposent aux collectivités et considérer avec attention et vigilance toutes ces variations pour les faire nôtres. Tout est à prendre en compte et même des démarches semblant anodines peuvent connaître des répercussions non négligeables. La cabine biométrique notamment, installée dans l'accueil secrétariat de la mairie entièrement rénové, a accueilli, en octobre, quatre-vingt-dix (jusqu'à cent cinquante au mois de juillet) demandeurs de passeports et cartes d'identité venus de bien loin parfois: Lyon, Courchevel, Albertville... Les compétences n'ont de cesse d'être transférées, sans forcément de consentement, de l'État vers les Collectivités, sans ou peu de compensation financière des nouveaux frais engendrés, mais surtout des Collectivités vers les Intercommunalités, comme l'économie, les MSAP (Maisons de Services Au Public), Gemapi (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) et très prochainement des voiries et l'assainissement collectif aussi. Le terrain sur lequel nous évoluons est mouvant et il faut être prêts à se réorganiser pour ne pas subir. Les dotations fondent comme neige au soleil et nombre d'aides du Département et de l'État ont disparu, nous obligeant sans cesse à composer avec des inquiétudes et des interrogations. Si les financements s'amenuisent, les contraintes en tous genres sont, elles, exponentielles. Comment imaginer de pouvoir continuer à évoluer sereinement dans un climat financier contraint, sans envisager de se regrouper avec d'autres Collectivités, pour pallier les défaillances en créant une commune nouvelle par exemple. Cela permettrait de retrouver un niveau de ressources et des capacités propices à la réalisation de projets communs en gardant une identité pertinente à un territoire maintenu dans sa cohérence. Pour cela il va falloir travailler dur, en collaboration étroite avec les élus des communes voisines qui le souhaiteront et sans l'accord de qui, rien n'est envisageable. Nous comptons bien évidemment sur votre appropriation de ce projet, vos remarques et propositions. Dans ce but un questionnaire est joint à cette revue. Votre soutien et votre intérêt sont indispensables dans la construction d'un nouveau territoire qui reste à imaginer le plus objectivement et pragmatiquement possible. C'est ensemble que nous devons construire notre nouvelle identité à l'échelle de notre bassin de vie.



Joyeuses fêtes de fin d'année à toutes et tous
René PADERNOZ

JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE DE YENNE
Directeur de la publication: René Paderno - Comité de rédaction: Jean-Marc Watier, Christian Chapeau, Elsa Echantillat, André Benet, Louis Belly, Marie-Rose Dlouhy, Claudine Bolliet, Robert Legrand, Andrée Marchand, José Richard - Conception, réalisation: New Deal RC Grenoble - © Photos et illustrations: Jean-Marc Watier, Jean-Luc Guaraldo, associations, Shutterstock, X-droits réservés.
Impression: imprimerie Borlet - 73 Albertville - Imprimé sur papier recyclé type Oxygène Sylik avec des encres végétales
Dépôt légal: septembre 2016 - ISSN 2556-708X - Contact: accueil@mairie-yenne.fr

SOMMAIRE

ACTUALITÉS

- Restauration scolaire P.3
- L'OPAH de l'Avant Pays Savoyard et de la Chautagne P.4
- L'histoire des cloches de Yenne P.5

INTERVIEW

René PADERNOZ, Maire de Yenne P.6→13

TRAVAUX ET AMÉNAGEMENTS

Réalisés et en projet P.14→15

FESTIVITÉS

Retour sur la fête patronale P.16→17

EN QUELQUES MOTS

P.18→19

INFOS PRATIQUES

P.20→22

LA VIE ASSOCIATIVE

P.23→26

CARNET 2017

P.27

BIENVENUE CHEZ VOUS!

P.28

LE CLUB DE TENNIS DE TABLE BELLEY-YENNE EN CHIFFRES

→ 4 ÉQUIPES EN COMPÉTITION en Régionale 2, en Pré-régionale, en Départementale 1, en Départementale.

Horaires entraînements

> YENNE - Gymnase
8 - 14 ans: lundi 17 h/19 h.
4 - 12 ans: samedi 10 h/11 h 30.

> BELLEY GYMNASSE DU COLOMBIER

4 - 7 ans: vendredi 16 h 45/17 h 30
8 - 14 ans:
mardi 17 h/19 h, vendredi 17 h 30/19 h
Adultes encadrés:
mardi 19 h/21 h, jeudi 19 h 30/21 h 30.
Jeu libre: vendredi 19 h/21 h 30.

HANGAR DES POMPIERS

8 - 14 ans: vendredi 14 h 30/16 h 15.

NOUS ORGANISONS UN LOTO À LA SALLE POLYVALENTE DE YENNE LE SAMEDI 17 MARS 2018 À PARTIR DE 19 H 30



CONTACTS

- Site: club.quomodo.com/ctt-belley-yenne
- Courriel: cttblley@yahoo.fr
- Président: Thierry SASTOURNE - 06 95 59 89 73
- Entraîneur: Philippe MIRABEL - 06 62 96 20 21

LE CARNET



AMBIANCE LAYETTE

Les naissances de...

- | | | | |
|-------------------------|---------|----------------------------|----------|
| → Aurélien PONTICACCIA | 3 Mai | → Lylou GIRAUD | 8 Sept. |
| → Asaph CLOET | 22 Mai | → Sammy CHEVALLET | 19 Sept. |
| → Aurélie MOREL | 4 Juin | → Maverick LONGIN | 23 Sept. |
| → Arthur CHALBOS | 18 Juin | → Esteban OLIVA | 24 Sept. |
| → Lucas VIGIER RAVELEAU | 19 Juin | → Rose LE BERRIGAUD | 28 Sept. |
| → Nathan SIMARD | 26 Juin | → Héloïse SOUDAN | 3 Oct. |
| → Thia REBELO MATEUS | 5 Août | → Thomas RUBOD DIT TRECHET | 7 Oct. |
| → Mahé ARANDEL BATEAU | 9 Août | → Elyna PUJOL | 14 Oct. |
| → Lyana BASIN | 23 Août | → Nour MEFTAH | 16 Oct. |
| → Tess PAINTET | 5 Sept. | → Raiën MEFTAH | 16 Oct. |

ROBE BLANCHE ET SMOKING

Les mariages de...

- Cyril MARTINVILLE & Jennifer BERTHOU 27 Mai 2017
- Robert LESOURD & Armelle CAMUS 27 Mai 2017
- Adrien RÉVEILLÈRE & Aurélie GÉRARD 22 Juil. 2017
- Eddy BRUNI & Adeline BORGEY 29 Juil. 2017
- Lakdar BENAZIEZ & Abila KARAALI 12 Août 2017
- Pierre-Anthony COUTURIER & Amélie LEGROS 2 Sept. 2017
- Nicolas TOURNEUX & Cyndy CLERC 9 Sept. 2017
- Kamel FAHEM & Lætitia DUPONT 30 Sept. 2017

UN DERNIER AU REVOIR

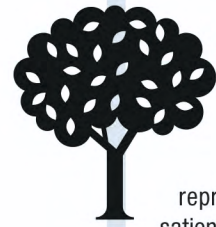
Les décès de...

- | | | | |
|-----------------------|-----------------------|----------------------|----------------------|
| 2017 | | | |
| → Gérald COURRYAN | 20 Avril | → André BERTHOU | 27 Juil. |
| → Liliane NOVEL | | → Robert BRUA | 1 ^{er} Août |
| veuve PROVOST | 25 Avril | → Christian VORONI | 11 Août |
| → Yvette SIBUET | | → Hubert VALENTIN | 13 Août |
| épouse SOUDAN | 30 Avril | → Abel MANQUAT | 22 Août |
| → Geneviève LACOURBE | | → Bernard DENERVAUD | 31 Août |
| veuve PUTHOD | 13 Mai | → Hervé GARIOUD | 5 Sept. |
| → Joseph DLOUHY | 20 Mai | → Marguerite MOLLARD | 15 Sept. |
| → Marie-Louise EYMARD | | veuve POULET | |
| veuve BUCHET | 23 Mai | → Marie GOLETTA | 21 Sept. |
| → Henriette BRONDEL | | veuve GUERRA | |
| veuve RIGAUD MODELIN | 7 Juin | → Michel PIJOLET | 24 Sept. |
| → Marie GIANESELO | | → Eugénie BORGEY | 1 ^{er} Oct. |
| veuve ROBESSON | 9 Juin | veuve BARBIER | |
| → Joseph GARIOD | 15 Juin | → Charles LAGRANGE | 1 ^{er} Oct. |
| → Jean BELMONTE | 20 Juin | → Ali BOUCHIBA | 2 Oct. |
| → Claudette TRUCHET | | → Marie RICHARD | 22 Oct. |
| veuve PADEY | 1 ^{er} Juil. | → Laurentine ABRY | veuve MIGIEU |
| → Pierre DALLES | 9 Juil. | | 24 Oct. |
| → Lionel BACQUET | 10 Juil. | | |



FOURMILIENNE : OÙ ET COMMENT COMPOSTER À YENNE ?

Composter, c'est moins d'odeurs dans votre poubelle, moins de passages au container donc des économies, c'est 30 % de déchets en moins qui vont à l'incinérateur, et c'est à la fin un bon terreau bien fertile pour les plantes en pot, les jardins, les espaces verts.



SI VOUS AVEZ UN JARDIN, l'association Fourmilienne vous propose des ateliers et des animations collectives pour partager le monde passionnant du sol, de la reproduction des végétaux, de la fertilisation naturelle, des techniques de jardin... afin que votre compostage se déroule au mieux.

SI VOUS N'AVEZ PAS DE JARDIN, vous pouvez utiliser les **4 composteurs collectifs** installés à Yenne :

- **Faubourg Tournachat** (sur le chemin qui va vers la caserne des pompiers)
- **Place de l'Étoile** (sur la parcelle située derrière le mur qui fait l'angle de la rue)
- **À la Poste** (dans la continuité des containers de tri)
- **Aux immeubles « La Méline » et « Pierre Chatel »** (derrière le stade)

Dans les composteurs collectifs, on ne met pas de sacs en plastique même dits « biodégradables », on ne met pas de la viande et du poisson, et on essaie de couper en morceaux les trognons de choux, les restes de pain, pour qu'ils ne mettent pas trop longtemps à se décomposer.



Si vous êtes intéressé par le sujet, les ateliers, ou pour installer un composteur pour votre immeuble, n'hésitez pas à nous contacter : compostage@fourmilienne.fr - 07 67 48 51 97

FOURMILIENNE, UNE ASSOCIATION AVEC UN BUT COMMUN ET PLEIN DE FACETTES !

À L'ORIGINE C'EST L'ENVIE DE CRÉER DES LIENS SINCÈRES ENTRE HABITANTS ET AUSSI DE SE POSER DES QUESTIONS SUR NOTRE ENVIRONNEMENT, D'ÊTRE CITOYENS.

Comment mieux nous respecter, comment apprendre les uns des autres, et de la nature qui nous entoure.

Désormais, l'association accueille le public au 44 rue des Prêtres avec une épicerie de produits locaux et/ou bio et un travail quotidien avec les paysans de l'Avant-Pays et de Chautagne. Dans ce local existe également une petite recyclerie pour faire des ateliers de savoir-faire, des échanges, et donner une seconde vie aux objets et matériaux que nous récupérons, soit par les dons, soit à la déchèterie avec l'accord de la CCY. Une bonne vingtaine de fourmis bénévoles s'activent, et nous avons réussi à salarier une personne depuis le 1^{er} avril.

Des permanences «bricole» sont proposées, par exemple en ce moment pour que Noël ne rime pas avec... poubelle !

FOURMILIENNE
ecrire@fourmilienne.fr
07 67 48 51 97



N'HÉSITEZ PLUS : ATTRAPEZ LE GOÛT DU LOCAL, ET DE LA RÉCUP !



RESTAURATION SCOLAIRE



Le contrat avec Scolarest se terminait en juillet 2017, un nouvel appel d'offres était donc nécessaire.

La commission restauration scolaire de la CCY s'est réunie plusieurs fois pour rédiger un cahier des charges beaucoup plus contraignant que le précédent.

La volonté des membres a été de privilégier la qualité des repas tout en veillant au tarif.

Un groupement de commandes porté par Yenne a été créé pour que les **6 restaurants scolaires du secteur de Yenne** bénéficient du même tarif.

La soupe servie a eu beaucoup de succès. Certains enfants en ont redemandé.



NOUVEAUX TARIFS

Familles yennaises (selon quotient familial)

> QF de 0 à 800 :

4,20 € → 4,80 €

> QF de 801 à 1500 :

4,50 € → 5,20 €

> QF > 1501 ou QF non fourni :

4,70 € → 5,50 €



La pizza maison a été très appréciée.

→ RÉSULTATS DE LA CONSULTATION

Quatre entreprises ont postulé, deux entreprises ont été éliminées pour non-respect du cahier des charges (elles ne sont pas venues faire la visite des 6 restaurants scolaires).

Les deux offres retenues sont celles de LezTroy (73 Serrières-en-Chautagne) et Croq'Ain (01 Belley).

Lors du conseil municipal du 18 juillet, conformément à la proposition de la commission sociale, les conseillers municipaux décident à l'unanimité, de conclure un contrat avec la **SOCIÉTÉ LEZTROY**.

Les enfants mangeant à la cantine auront donc des repas sains exclusivement « maison » et incluant des produits frais bio (53%), Label Rouge, IGP et AOP, issus des producteurs locaux et reconnus au travers des menus.

→ RÉVISION DU PRIX DES REPAS CONSOMMÉS

Le repas acheté passant de 3,22€ TTC à 4,06€ TTC (soit une augmentation de 0,84€), la commission sociale propose d'augmenter le repas vendu proportionnellement à chaque tranche de quotient familial dans le but pour la municipalité de faire un nouveau geste de solidarité envers les familles les moins aisées.

Le conseil municipal du 18 juillet confirme ce qui avait été convenu, lors d'une précédente réunion, de ne pas répercuter aux familles, le coût de la garde des enfants, pendant la pause méridienne (1€ par enfant soit 16000€ annuels à la charge de la Commune), assurée par les personnels de la Communauté de Communes et facturée à la Commune et décidée à l'unanimité, d'augmenter le prix des repas, à compter du 1^{er} septembre 2017 (voir encadré ci-dessus).

L'OPAH DE L'AVANT-PAYS SAVOYARD ET DE LA CHAUTAGNE

Des aides pour vos travaux de rénovation ! Prolongation de 2 ans, jusqu'au mois d'octobre 2018

DES AIDES FINANCIÈRES ET DES CONSEILS GRATUITS

L'OPAH permet, sous conditions de ressources, pour les propriétaires occupants, d'attribuer des aides financières pour la réalisation de travaux et d'accompagner gratuitement à la préparation des projets, du premier contact au versement de la subvention.

QUI EST CONCERNÉ ?

Conditions d'éligibilité aux aides dans le cadre de l'OPAH :

- Vous habitez une des 54 communes de l'Avant-Pays Savoyard et de la Chautagne,
- Vous occupez ou vous louez un logement dont vous êtes propriétaire,
- Vous souhaitez faire des travaux.

À QUI S'ADRESSER ?

Pour savoir si vous pouvez bénéficier d'une aide et connaître le dispositif de l'OPAH, munissez-vous de votre dernier avis d'imposition (pour les projets des propriétaires occupants) et composez le **0 800 400 522** (appel gratuit depuis un poste fixe) afin que les conseillères de SOLIHA (Solidaires pour l'Habitat) puissent vous renseigner et éventuellement, vous proposer un rendez-vous à domicile.



PLUS D'INFOS →
0 800 400 522

Pour être renseigné et éventuellement, fixer un rendez-vous à domicile.



QUELS TRAVAUX SONT AIDÉS ?

DES AIDES FINANCIÈRES SONT ATTRIBUÉES POUR LA RÉALISATION DE TRAVAUX

→ AMÉLIORER LA QUALITÉ ÉNERGÉTIQUE



Isolation, menuiseries, chauffage, énergies renouvelables...

→ PERMETTRE LE MAINTIEN À DOMICILE DES PERSONNES ÂGÉES ET/OU À MOBILITÉ RÉDUITE



Douche à l'italienne, siège monte escalier, rampe d'accès à l'habitation...

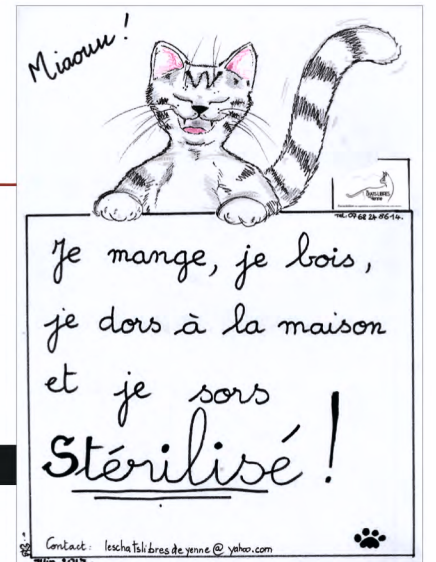
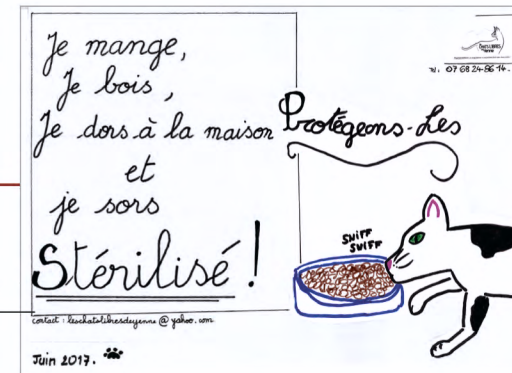
→ AMÉLIORER LA SÉCURITÉ, LA SALUBRITÉ



Humidité, absence de chauffage...



Campagne de sensibilisation



LES CHATS LIBRES DE YENNE

→ OUTRE NOTRE PARTICIPATION À DE NOMBREUX ÉVÉNEMENTS SUR LA COMMUNE DE YENNE, NOTRE « JEUNE » ASSOCIATION POURSUIT SES OBJECTIFS QUANT À LA POPULATION FÉLINE ERRANTE.

Un autre de nos objectifs est la sensibilisation des propriétaires de chats à la nécessité de stériliser ceux-ci (surtout s'ils sortent...). Vous avez donc vu « fleurir », au mois de juin des affiches sur les panneaux et murs de Yenne et ses hameaux, mais aussi chez vos commerçants favoris, à la Mairie et à la Bibliothèque. *Nous remercions tous ceux qui ont accepté d'accueillir une affiche et en ont pris soin.*

Hélas, le message semble être mal passé car nous avons été sollicités (et le sommes encore) pour des portées, ou chatons errants plus ou moins sauvages !

Nous pouvons agir pour les chats adultes errants mais ne pouvons assumer toutes les naissances...

Nous incitons les propriétaires de chats (mâle ou femelle) à les faire stériliser par leur vétérinaire favori. Soyez-en remerciés à l'avance. Et à l'année prochaine !

➤ Aidez-nous, adhérez !
Les dons sont les bienvenus



CONTACT :
leschatslibresdeyenne@yahoo.fr
07 68 24 86 14



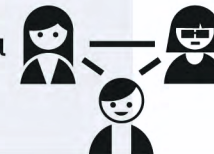
ASSOCIATION DES ACCIDENTÉS DE LA VIE

L'ASSOCIATION DES ACCIDENTÉS DE LA VIE, EST PLUS CONNUE SOUS LE NOM DE FNATH (FÉDÉRATION NATIONALE DES ACCIDENTÉS DU TRAVAIL ET HANDICAPÉS)

- Nous proposons notre aide pour les personnes handicapées ou accidentées qui se trouvent face à des litiges dans leurs dossiers.
- Nous les assistons devant le TGI et le TASS (Tribunal des Affaires de Sécurité Sociale).
- Nous les accompagnons en cas de licenciement pour inaptitude, ou devant la CPAM.

Nos permanences juridiques auront lieu à partir de **JANVIER 2018**.

Le **1^{ER} jeudi de chaque mois de 9 h à 11 h** au Centre Social place du Kiosque à YENNE.



Rendez-vous & renseignements :
Élisabeth HUMBERT
04 76 37 27 02 (heure repas)





DANDINOVE

Cette année la Dandinove, groupe folklorique de Yenne, a fêté son 20^e anniversaire à Yvoire, sur les bords du Léman; une journée détente bien appréciée de tous.

Depuis, les entraînements ont repris en vue des prochaines animations : fête de la Sainte-Catherine à Yenne, marché de Noël à Chanaz, apprentissage de danses avec les élèves de Traize, du collège de Yenne avec leurs professeurs.

> Les personnes qui souhaiteraient rejoindre le groupe seront accueillies chaleureusement les vendredis à 21h au gymnase.

N'OUBLIONS PAS LE THÉ DANSANT!
Il aura lieu le 4 février 2018 à la salle polyvalente.

→ La Dandinove et l'orchestre Christine Rolland vous y attendent nombreux!



SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS DE YENNE

Le Secours Populaire a pour but de soutenir les victimes de la précarité, des catastrophes naturelles et des conflits.

Les bénévoles organisent la collecte des ressources financières et matérielles nécessaires à la pratique de la solidarité : aide alimentaire, vestimentaire, accompagnement dans l'accès aux droits, éducation, santé, culture, vacances. En urgence ou non, le respect de la dignité des personnes aidées est essentiel.

→ 58 familles du territoire de Yenne ont été aidées en 2016, 176 colis ont été distribués.

Ces actions sont possibles grâce aux aides des Collectivités locales – Commune, CCY, Département –, ainsi qu'aux dons de vêtements, chaussures, jouets, vaisselle, mis en exposition lors de 3 braderies annuelles et dans notre local.

Local ouvert le jeudi de 13h30 - 17h, face à l'école maternelle, chemin du Port - Yenne

SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS DE YENNE
yenne@spf73.org - 04 79 36 08 41



ESPRIT FITNESS!

Esprit Fitness! met en place un nouveau cours de Pilates le **vendredi après-midi de 16h à 17h**, dans la salle annexe du gymnase de Yenne.

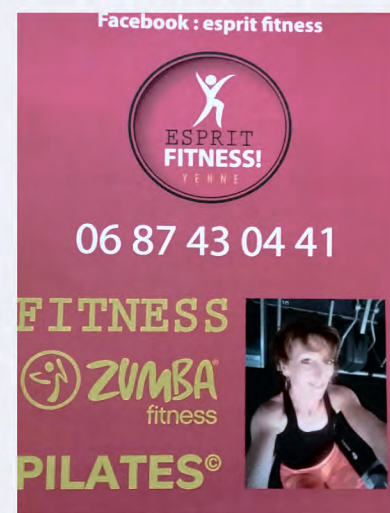
Vu l'affluence au cours du mercredi, il est nécessaire de doubler ce cours afin de garder une bonne qualité d'enseignement et de pratique.

Ce cours s'adresse à tout public, quel que soit l'âge ou la condition physique. Il s'agit d'un renforcement des muscles profonds, sans cardio ni impact, essentiellement au sol sur un tapis (matwork), avec du petit matériel (ballon, anneau) ou non.

En outre, cette méthode permet d'améliorer sa posture et de garder une bonne mobilité articulaire, afin de conserver ou de restaurer ses fonctions physiques (travail fonctionnel, c'est-à-dire permettant un réflexe musculaire pour les tâches quotidiennes).

C'est donc un cours très complet, permettant une prise de conscience corporelle, la coordination du corps et de l'esprit, la correction des mauvaises postures, force, endurance et souplesse musculaire.

POUR + D'INFOS | Esprit Fitness!
06 87 43 04 41



www.esprifitness.e-monsite.com

L'HISTOIRE DES CLOCHES DE YENNE

RACONTÉE PAR UN CARILLONNEUR

Voici l'histoire des cloches de Yenne racontée par Antoine Cordoba carillonneur de Haute-Savoie qui est venu visiter notre beffroi remis, récemment, en bon état de sécurité et enregistrer nos 4 cloches en août. Un grand merci à lui pour tout le travail de recherche accompli et la rédaction de l'article qui suit.



Les vieilles pierres du clocher de l'église Notre-Dame de Yenne semblent vaincre les siècles... Bâti entre les XII^e et XV^e siècles, le sanctuaire est aujourd'hui intégralement classé. Dans le bourg, deux monuments sonores sont toutefois présents : l'église et le clocher de la mairie.



beaucoup plus modestes, elle pèse environ 55 kilos pour 46 cm d'envergure. Elle donne le «sol aigu» et est dédiée à la Vierge Marie. Ces deux cloches ont été réalisées par la famille Vallier, famille native de Briançon qui coula un certain nombre de cloches pour tout l'arc alpin entre le XVII^e et le XIX^e siècle.

Depuis 2016, le clocher a retrouvé toute sa voix d'antan. Sur les quatre cloches qu'il abrite, une seule était autorisée à sonner durant des siècles, à cause d'un mauvais état du beffroi (nom donné à la charpente qui soutient les cloches). Contrairement à l'église, le temps a eu raison de lui. Il a donc été remplacé par l'entreprise Bodet (Maine-et-Loire) en charge de la maintenance du patrimoine campanaire de la commune.

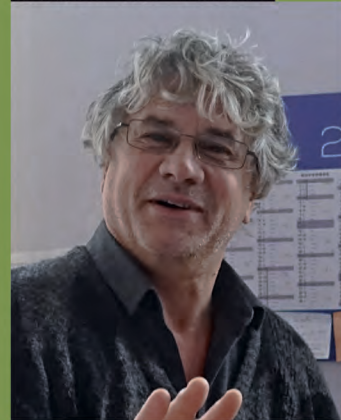
Deux des quatre cloches sont également inscrites à l'inventaire des Monuments Historiques. Elles datent en effet de 1688. Elles sont donc antérieures à la Révolution Française. À cette époque, les flèches des clochers devaient être rasées et les cloches cassées. La première cloche de 1688 est la plus lourde de l'ensemble. Elle pèse environ 1275 kilos et mesure 126 cm d'envergure. Elle sonne un «mi» très lugubre. Le son est expliqué par l'absence d'un fragment de bronze sur sa pince, ce qui altère légèrement le son, sans pour autant nuire au bon état de la cloche. Nul doute que ce fragment a été enlevé accidentellement à la Révolution ou lors de travaux antérieurs. Sa petite sœur historique est la plus petite. De dimensions

Les deux autres cloches portent la signature de la fonderie Paccard. La troisième cloche par le poids a été fondue par la 2^e génération (la fonderie est actuellement dirigée par la 7^e!) en 1845, à Quintal. Elle pèse environ 130 kilos pour 63 cm d'envergure. C'est un «ré dièse aigu». Elle porte le nom de son parrain, Antoine Goybet, maire de Yenne, et sa marraine Henriette Reveyron. Sa grande sœur (la cloche 2 par le poids) a été fondue en 1892, par la 3^e génération alors établie à Annecy-le-Vieux. Elle pèse environ 620 kilos pour 102 cm d'envergure. C'est un «sol». Ses inscriptions latines citent son parrain, Prosper Belly et sa marraine Françoise-Catherine Vibert.

Mes remerciements pour cette visite du clocher à M. René Padernoz, maire, pour son aimable autorisation, à Jérôme Puthon pour l'organisation de la visite et à Jean-Marc Watier pour la mise à disposition des photos effectuées lors des travaux.

→ A. Cordoba, carillonneur
www.cloches74.com

INTERVIEW
René PADERNOZ
Maire de Yenne



→ MONSIEUR LE MAIRE,
OÙ EN SONT LES TRAVAUX
ENTREPRIS PAR LA COMMUNE ?

L'ENTRÉE NORD DE YENNE (ESPLANADE DU RHÔNE)

→ Cette entrée du bourg de Yenne a été réalisée pour atteindre des objectifs fixés par la municipalité précédente que nous avons réactualisés et amendés.

En voici les grandes lignes :

1) Améliorer de manière significative l'attrait touristique de Yenne par une requalification paysagère de son entrée principale et la création d'espaces accueillants ainsi que de cheminements conduisant vers une desserte touristique.

La qualité paysagère de cette entrée dénommée **Esplanade du Rhône** est un atout pour mettre en évidence le bourg, l'église classée et l'Office de Tourisme qui sont maintenant plus visibles et accessibles.

L'inauguration officielle faite sous la pluie et à l'abri des locaux de l'Office de Tourisme.



2) Renforcer de manière durable l'attrait économique du bourg de Yenne en créant des stationnements de proximité qui permettent à nos concitoyens et aux touristes d'accéder plus facilement aux commerces.

Le parking du **bourg-centre**, et le **parking des écoles** (derrière la salle polyvalente) ont augmenté le nombre des places disponibles, alors que l'instauration des zones bleues a permis une meilleure disponibilité des stationnements à proximité des commerces. L'aménagement du parking des écoles par du mobilier démontable est envisagé.

3) Assurer la liaison des vélo-routes existante et en projet par la création d'une piste cyclable spécifique partagée avec un cheminement piéton.

Cet axe directeur de l'entrée de Yenne s'inscrit dans le développement des pistes cyclables du pays de Yenne et constitue un maillon pour rejoindre la ViaRhôna côté Ain.

4) Structurer l'espace d'échange des modes de transport à l'entrée de Yenne.

Le parking de covoiturage, de conception municipale, répond à la demande croissante des usagers. Il sécurise les transferts d'un véhicule à l'autre tout en améliorant la desserte de la chaufferie et des services municipaux.

La station de bus réalisée aux normes d'accessibilité, avec possibilité de stationnement simultané de 3 grands bus, dont un en attente, permet une desserte agréable et sécurise les piétons. L'abribus remis en place sera doté d'un parement vertical à l'épreuve du vandalisme.



ENLIVREZ-VOUS « YENNE »

ASSOCIATION LITTÉRAIRE YENNAISE
QUI VIENT DE CÉLÉBRER
SON 8^e SALON DU LIVRE, À YENNE.

> 35 auteurs d'Auvergne-Rhône-Alpes s'étaient donné rendez-vous, pour présenter leurs dernières nouveautés. Romans, polars, essais, calligraphie, contes pour enfants, romans ésotériques, et même poésies, il y en avait pour tous les goûts. L'invité d'honneur, Serge Bouchet De Fareins, un ami dombiste, fut mis en lumière par sa marraine Nicole Paccalet, secrétaire adjointe de l'association.

INVITÉ D'HONNEUR
Serge Bouchet De Fareins,
Marraine: Nicole Paccalet

HOMMAGE
Geneviève Roux-Cremillieux,
Parrain: Gérard Jond-Nécard

CONCOURS DE NOUVELLE
Remporté par Léda Michelson,
une Parisienne

CONCOURS DE POÉSIE
Remporté par Fabry Eugène,
un fidèle de nos salons.

→ LES RENDEZ-VOUS
À NE PAS MANQUER

> MARCHÉ DE NOËL
3 décembre 2017
Salle polyvalente à Yenne (entrée libre).

> CAFÉ LITTÉRAIRE, ATELIER D'ÉCRITURE
(une fois par mois) s'inscrivent
auprès de l'association.

> FESTIVAL D'ORGUES DE BARBARIE
Celui du 12 août 2017, sur la place Charles Dullin a connu plus qu'un succès. Les personnes présentes sur la place (400, aux dires de certains) se sont félicitées de la qualité des interprétations.

> PROPOSITION D'UN HOMMAGE
À CHARLES DULLIN
le 10 décembre 2019, pour le 70^e
anniversaire de sa mort. Acteurs,
auteurs, musiciens, troupes de théâtre
sont priés de se faire connaître.

> CRÉATION D'UNE CONFRÉRIE
DU GÂTEAU DE SAVOIE
De quoi bien occuper les 32 membres
de l'association, et distraire les Yennois.



→ Suzanne Gauthier, le sourire
du salon, le talent en plus.

SUCCÈS JAMAIS ÉGALÉ.
Près de 480 PERSONNES
(recensées) ont sillonné
les allées du salon, faisant
le bonheur des auteurs.

J.M. TERRON
enlivrez-vous-yenne@orange.fr
66, chemin de la Tuilière - 73170 YENNE



JMA RACING TEAM

→ IL Y A TOUT JUSTE 1 AN,
JMA MOTOS, PETIT MAGASIN À YENNE,
SE LANÇAIT LE GRAND DÉFI DE PARTICIPER
AU PRÉSTIGIEUX CHAMPIONNAT
DU MONDE D'ENDURANCE POUR 2017.

JMA
RECHERCHE
de nouveaux partenaires
et sponsors locaux



Après une 1^{re} participation au Bol d'Or en septembre, c'est maintenant la course mythique des 24 Heures du Mans qui les attend. Piloté par Jean-Marc Adam, le team JMA rassemble des clients devenus amis puis membres du team (mécaniciens, pilotes, photographes, panneauteurs, soudeur...), tous unis par la même passion: la moto. Cette passion permet aussi au team d'emmenner de jeunes apprentis du lycée technologique de l'Érier sur les circuits afin de leur faire découvrir l'univers de la compétition ainsi que le monde associatif.

Un grand merci à la municipalité de Yenne pour son soutien !



MADAME, MONSIEUR,
PROPRIÉTAIRES DE CHIEN

Un geste simple
pour préserver nos trottoirs
et espaces verts



LA COMMUNE MET EN ŒUVRE DES MESURES SIMPLES AFIN DE REMÉDIER À LA POLLUTION DE L'ESPACE PUBLIC PAR LES DÉJECTIONS CANINES.

La propreté est l'affaire de tous, et le maire est responsable de la salubrité publique.

Ainsi, au mois d'octobre, une note informative a été diffusée par affichage public et distribution sur la voie publique, rappelant que tout possesseur de chien est tenu de procéder par tout moyen approprié au ramassage des déjections de son animal sur tout le domaine public communal.

En cas de non-respect de l'interdiction des déjections canines sur l'espace public, l'infraction est passible d'une contravention de 1^{re} classe (35€).

> D'autre part, la mise en place de trottoirs à chiens en divers lieux, nettoyés régulièrement par les services municipaux, permettra de préserver la propreté des trottoirs et des espaces verts qui ne sont pas destinés à cet usage.

RAMASSER
CE N'EST PAS
S'ABAISSER,
TOUT LAISSER
SERA VERBALISÉ !



MERCI DE
VOTRE COLLABORATION

→ INAUGURATION

TUNNEL DU CHAT :

RÉOUVERTURE
À LA CIRCULATION

Après 3 années de travaux et une fermeture totale pendant 6 mois, le tunnel du Chat a été rouvert à la circulation des véhicules, des vélos et des piétons.

> Le samedi 18 novembre à 9h.

Les élus du territoire de la Savoie ont été invités à l'inauguration le 14 novembre.



> Qu'y a-t-il à dire de plus ?

→ À noter aussi la mise en place des bennes de tri et du conteneur semi-enterré pour déchets ménagers en un site accessible par tous, y compris les camping-cars, qui bénéficieront d'une petite station de vidange qui sera en service au printemps. Une petite haie de buissons en provenance de l'excédent d'arbres plantés sur ce site cachera la vue de ces bennes depuis la déviation. Restent des problèmes de gestion électrique et de maintenance des équipements qui se trouvent souvent salis ou endommagés, comme l'a été l'abribus.



> Et en conclusion ?

→ Aux Yennois et à nos visiteurs de s'approprier ce lieu de l'Esplanade du Rhône dans ses multiples fonctions (stationnement, station de bus, jeux pour enfants, jeux de boules lyonnaises, accès vélo-route, services en libre accès...). De ce point de vue, mentionnons le travail remarquable du groupe de bénévoles du fleurissement, dont la créativité s'est exprimée dans les bandes plantées de vivaces, avec une pensée particulière pour Yvette Soudan qui nous a quittés.

Si une inauguration officielle a été faite, sous la pluie, et à l'abri des locaux de l'Office de Tourisme, des visites commentées pourront être organisées à la demande.



LE GIRATOIRE DE LANDRECIN

> Votre impression première ?

→ Quel long parcours que ce projet qui est maintenant réalité pour la plus grande satisfaction de tous les usagers de la route et des piétons. C'est aussi une grande satisfaction pour l'équipe municipale qui l'avait programmé et qui a l'impression d'une mission enfin accomplie.

> Pourquoi et comment ce « long parcours » ?

→ Parcours débutant en 2006-2007, avec l'élaboration de multiples projets et esquisses avec une solution retenue en 2011 et finalisée en 2013, mais d'un montant que le Conseil Départemental ne pouvait financer.

Projet arrêté, qui a fait controverse lors de notre campagne électorale de 2014, en laissant croire que le Conseiller Départemental d'alors en l'occurrence, moi-même, avait réagi trop tard, ce qui était un mensonge.

Ensuite deux projets « allégés » ont été proposés par le Conseil Départemental et ont fait aussi l'objet de débats et d'amendements au niveau du conseil municipal et de la population, avec l'implication d'un collectif local et des usagers de Landrecin et de la route de Billième.

La solution retenue en 2016 est une solution médiane, issue d'une concertation délicate et efficace.

C'est une solution technique déjà existante dans les esquisses élaborées en 2009 que les services techniques de la mairie ont, in fine, proposée pour évaluation technique et financière auprès du Conseil Départemental. Celui-ci a

proposé aussi d'autres variantes lors d'une réunion à Chambéry avec tous les acteurs qui a permis de trancher en toute connaissance des avantages et inconvénients et des coûts et surcoûts.

> Et les travaux comment se sont-ils déroulés ?

→ Ces travaux ont été conduits sous maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre du Conseil Départemental de la Savoie. La Commune a suivi ces travaux en étroite collaboration puisque le financement était de 50% chacun et a pris le parti de faire réaliser un aménagement paysager d'entrée de ville, complémentaire et sobre grâce à l'appui de l'entreprise Princic.

> Donc tout est bien terminé ?

→ Non, tout n'est pas encore terminé avec des plantations à compléter au bon moment et avec des corrections à entreprendre de stabilisation des espaces en graviers, de canalisation et évacuation des eaux de surface et surtout de signalisation complémentaire et de protection des piétons. Un point sur la sécurité sera fait courant 2018 pour action corrective si besoin.

Inauguration le 21 juillet 2017.



INTERVIEW
René PADERNOZ
Maire de Yenne



LE MARAIS DE LAGNEUX

> Pourquoi les travaux de terrassement ont-ils été repris en 2017 ?

→ Bonne question en effet, car la rumeur parle d'erreur de cote, d'où la reprise des travaux de terrassement, d'incompétence, et j'en passe...

Trois choses à expliquer :

1) Oui, il y a eu des problèmes de cote pour ce projet mais en 2012 ce qui a conduit à revoir le niveau du remplissage de l'étang et à caler le niveau des digues pour le projet définitif. La réalisation du projet a donc nécessité un complément de porter à connaissance auprès des services de l'administration.

2) Une expertise géotechnique avec reconnaissance du sol argileux entreprise avant l'appel d'offres a permis de concevoir différemment l'ouvrage de digue de 2 km de long et sa possibilité de terrassement en déblai puis en remblai en fonction de la pluviométrie et de l'ensoleillement.



Nous avons décidé avec le maître d'œuvre de faire réaliser les travaux en été et automne et de les étaler alors sur deux années pour éviter l'embourbement des engins et garantir le bon compactage du matériau argileux constitutif de la digue. Cette expertise a permis par les choix de techniques proposées et retenues par l'entreprise de réaliser les travaux dans des conditions techniques et économiques optimales.

3) Des surcharges de terre ont été mises en place de manière à faire tasser plus vite les sols de fondations par anticipation. Tout ceci explique l'arrêt et la reprise programmée des travaux et fort heureusement avec d'excellentes conditions climatiques en fin d'été et automne 2016 et 2017.

> Ces travaux sont-ils terminés et pourquoi a-t-on pu observer que l'eau de la Touvière qui est revenue avec les premières pluies remplit peu l'étang ?

→ Les gros travaux de terrassement et de mise en place des ouvrages hydrauliques qui vont permettre de régler les entrées et sorties d'eau, le niveau de l'eau, sont bien terminés.

Toutefois les équipements de 3 vannes, de conception spécifique n'ont été mis en place que mi-novembre après les premières pluies abondantes, laissant libre l'entrée et surtout la sortie de l'eau empêchant le remplissage de l'étang de plus de 6 hectares.

Après réalisation des équipements extérieurs, un projet complémentaire pour l'observation et l'explication est en gestation et en cours de financement pour travaux en 2018-2019.



VOTRE BIBLIOTHÈQUE S'ANIME !

LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE ORGANISE ET ACCUEILLE RÉGULIÈREMENT DES ANIMATIONS, GRÂCE À L'ÉNERGIE DE L'ÉQUIPE DE BÉNÉVOLES ET DE LA SALARIÉE.

> Ils ont, par exemple, choisi le spectacle familial intitulé « À dada sur mon bidet » que de nombreuses familles ont pu apprécier le samedi 16 septembre. Il s'inscrivait dans le cadre de l'opération « Premières Pages », menée par le Conseil Départemental et la CAF, qui offrent un album aux enfants nés durant l'année précédente.

> En novembre, la bibliothèque participait à « En Avant Pays le Livre », à l'échelle de l'Avant-Pays Savoyard et a ainsi proposé des expositions, des ateliers et des spectacles. Ce sont près de 500 personnes qui ont participé aux différentes animations ce jour-là.



« À dada sur mon bidet »



Brocante de livres



Spectacle Branko & Co

Vous pouvez suivre l'actualité de votre bibliothèque dans ses locaux bien sûr, mais aussi sur le site Internet de la mairie et sur le panneau lumineux rue Jean Létanche. **IL Y EN A POUR TOUS LES GOÛTS ET SUR TOUTE L'ANNÉE !**

Les boîtes à livres

Vous avez vu fleurir ces derniers mois sur la commune deux boîtes particulières qui ont probablement attiré votre attention.

L'une se trouve à la « mérid'Yenne du répit », aux abords de la bibliothèque et l'autre, à côté de l'abribus de l'Esplanade du Rhône.

Ces boîtes sont là pour recevoir des livres que vous voulez faire circuler. Vous les avez lus, ne souhaitez pas les garder et aimeriez les partager ? Déposez-les simplement dans la boîte à livres et un autre lecteur pourra à son tour en profiter, les lire et les déposer, au même endroit ou dans un autre lieu de dépôt... Vous y trouverez, qui sait, un roman auquel vous n'auriez jamais pensé, un livre de photos qui vous fera voyager ou un poème pour vous faire rêver.



MERCI

Les services techniques de la mairie sont chargés de l'entretien de ces œuvres créées par des bénévoles qui sont vivement remerciés par les utilisateurs !





Mutuelle citoyenne

La municipalité yennoise a organisé une réunion publique le 26 octobre pour informer les retraités et les travailleurs sans emploi sur les différentes possibilités de se couvrir au niveau santé.

La société Axa a présenté son contrat de mutuelle citoyenne à tarif négocié avec l'AMF (Association des Maires de France). Tous les assureurs et banquiers locaux ont été invités à présenter leurs propres formules de contrat.

Ont répondu à l'appel: Groupama, Allianz et le Crédit Agricole. Après les 4 interventions, suivies des questions de la salle, les participants ont pu prendre contact directement avec les assureurs afin d'obtenir des renseignements plus détaillés et obtenir des plaquettes d'information.

Les participants sont repartis avec tous les éléments pour pouvoir faire des comparaisons et éventuellement de faire le choix d'un autre prestataire.



Réunion publique organisée par la municipalité



FORUM DES ASSOCIATIONS



Le samedi 16 septembre 2017, le forum des associations a réuni à la salle polyvalente 31 ASSOCIATIONS, dont 17 associations sportives, 7 associations culturelles et 7 associations de diverses catégories.

C'est un moment de rencontres important, tant pour les associations entre elles que pour le contact



avec d'éventuels adhérents ou utilisateurs. La liste complète des associations inscrites sur la commune se retrouve sur le site Internet de la mairie, dans l'onglet « vie associative et loisirs ».

→ Pour chacune, vous trouverez quelques informations et les coordonnées de contact.



→ Alors que faire de ce marais ?

→ Il faut le laisser vivre sa vie de zone humide retrouvée, avec le développement de la flore et des plantes de ce milieu humide, aquatique de l'étang et semi-aquatique des platières, puis de la faune. Donc NE PAS DÉRANGER SVP avec interdiction de pénétrer à l'intérieur de cette zone « renaturée » et protégée.

Tous les amateurs de nature, pêche et chasse comprendront l'intérêt de cette réserve naturelle pour régénérer, conserver un milieu humide et aquatique, un habitat qui s'y adapte et se développe. Cette réserve est faite aussi pour les générations futures et pour la connaissance pédagogique par l'observation du mode de vie de tous ses habitants.

Ce sera une belle expérimentation à grande échelle. Encore faut-il que l'eau soit au rendez-vous; elle l'est actuellement en automne et hiver mais nous a fait cruellement défaut au printemps et en fin d'été. Soyez patients, attendez l'ouverture de l'observatoire pour venir de préférence à pied ou à vélo depuis le bourg de Yenne sur site afin d'observer sans être vus des oiseaux le spectacle du marais.

→ Qui va gérer et entretenir ce grand marais ?

→ La Commune vient de passer une convention de suivi et d'entretien avec le CEN (Conservatoire des Espaces Naturels de Savoie) qui a été le porteur scientifique de ce projet initié par Hubert Tournier. L'entretien se fera avec l'aide technique de la Commune.

LE COURS DU MARQUIS EN BOURG DE YENNE

→ Quels travaux ont été entrepris dans cette rue, c'est bien une rue Monsieur le Maire ?

→ Oui c'est bien une rue communale sans conteste, même si cela a été contesté à l'aide d'un avocat mais sans argument opposable.

Les travaux ont été entrepris dans cette rue pour mise à niveau des réseaux d'abord d'assainissement et d'eau pluviale puis d'eau potable et des réseaux secs (électricité et téléphone). Ces travaux ont été longs car plus difficiles en site urbain.



→ Comment avez-vous procédé avec les riverains ?

→ Ces travaux ont fait l'objet d'une réunion préalable de concertation avec les riverains. Il s'agissait d'expliquer les travaux et les contraintes liées au chantier, mais aussi de présenter les options possibles et de prendre en compte les demandes d'accès spécifiques des riverains.



À cette occasion la possibilité d'un raccordement particulier, sur demande auprès de l'entreprise en charge des travaux et à leurs frais, a été évoquée.

Ils ont été tenus au courant des dispositions prises en cours de chantier.

→ Pourquoi l'option d'un caniveau central et sans trottoir ?

→ Pour maintes raisons :
 > cette rue a un caractère médiéval affirmé à préserver,
 > c'est une solution techniquement simple, efficace et économique,
 > la rue sera à la fois piétonne et routière à sens unique permettant cette solution.

→ Quel a été le choix du revêtement ?

→ Nous avons opté pour un enrobé grenailé donnant un aspect minéral en accord avec le rendu attendu dans une rue ancienne et pour un moindre coût.

Pour réduire le risque d'apporter de l'humidité dans les murs anciens, nous avons proposé de laisser un vide entre le bord de l'enrobé grenailé et les murs pour y mettre de la terre végétale et y laisser pousser des plantes vivaces ou arbustes apportant une note végétale dans cet aménagement. Cette solution n'a pas été retenue par la majorité de riverains qui positionneront éventuellement des bacs contre les murs.



→ Quand ces travaux seront-ils terminés ?

→ Tout sera terminé après le grenailage effectué un mois après l'enrobé; la rue sera rendue définitivement aux usagers avec un essai de sens unique pour les voitures et d'arrêts réservés aux riverains.



INTERVIEW
René PADERNOZ
Maire de Yenne



→ MONSIEUR LE MAIRE, PARLEZ-NOUS DES AUTRES ACTIONS ?

Si nous avons à cœur de réaliser les programmes sur lesquels, l'équipe municipale s'était engagée, il n'en reste pas moins toute la mise en œuvre d'autres actions d'accompagnement, d'ordre plus général mais non moins important.

→ La prise en charge par la Commune des frais engendrés par l'accompagnement de la pause méridienne (*garde des enfants entre les repas à la cantine*), pour un montant de 16 000 euros non répercutés sur le prix de vente des repas achetés par les familles.

Ce service était auparavant financé par la Communauté de Communes de Yenne.

→ La participation financière à hauteur de 50% par le diocèse aux frais d'une étude conduite pour la restructuration du presbytère.



→ L'Avenant à la convention originelle signée avec le Conservatoire des Espaces Naturels (CEN) sur le secteur des Côtes Vieilles (près de la Chapelle de Notre-Dame de la Montagne), concernant l'ajout de parcelles de 4 hectares afin d'organiser le débroussaillage de buis, et autres bois morts, en vue de reconstituer des pelouses sèches.

→ La donation, pour un quart de ses biens, par une personne privée au bénéfice de la commune de Yenne. Une partie de celle-ci sera d'ailleurs affectée à la réparation du mur d'enceinte du cimetière.

→ Un débat sur l'appellation donnée de « Pays du lac d'Aiguebelette » à notre territoire, qui nous a parue décalée et lointaine par rapport à une réalité autre et des atouts en nombre suffisant permettant d'envisager d'autres possibilités.

→ Lors d'une séance de conseil municipal, l'accueil de Yves Husson, maire de Chanaz, venu nous faire partager sa longue expérience (près de 40 ans) de vie publique. S'en est suivi un débat sur la sauvegarde du patrimoine, du développement touristique et économique mise en œuvre sur sa commune avec succès.



COMMÉMORATION

11 NOVEMBRE

CÉRÉMONIE
La pluie battante n'a pas empêché les Yennois de célébrer la fin des combats de la Première Guerre mondiale.



ANNIVERSAIRES

1^{ER} SEPTEMBRE

100 ANS!
Le 1^{er} septembre le personnel et les résidents de l'EHPAD fêtaient les 100 ans de Mesdames Barbier et Brunier.



Je remercie également mon collègue d'entraînement: Philippe, sans qui, les sorties n'auraient pas été aussi ludiques malgré l'endurance et l'intensité, et surtout mes soutiens financiers: la Commune de YENNE, BRICO YENNE, mon club et la Ville de PONTCHARRA.

IL EST ÉVIDENT QUE, SANS EUX, CETTE BELLE AVENTURE N'AURAIT PAS ÉTÉ POSSIBLE.

→ Eddy TURI



Suite à ma seconde place aux championnats de France de cross triathlon en plus de 50 ans, j'ai participé aux championnats du Monde de cross triathlon à Penticton (CANADA) pour finir en troisième position. Je tiens à remercier mes enfants pour leur soutien dans cette belle aventure et pour avoir supporté mes absences de 7 heures hebdomadaires et... mes sautes d'humeur aussi!



SONDAGE BIBLIOTHÈQUE : LES RÉSULTATS !

Nous avons glissé dans le dernier bulletin un sondage sur les usages de la bibliothèque.

Vous avez été 48 à répondre et nous vous en remercions vivement.

Ce sondage s'inscrivait dans un diagnostic global sur la lecture publique à l'échelle de l'Avant-Pays Savoyard et les retours permettent de mieux appréhender les prochains travaux et projets menés autour de la bibliothèque.

Sur les 48 réponses, vous êtes **13%** à ne pas connaître la bibliothèque et **81%** à y être inscrits. Vous êtes seulement **8%** à fréquenter une autre bibliothèque et **69%** à être satisfaits des horaires d'ouverture.



→ DÉPART ET ARRIVÉE...

Sylvie Tournier Directrice Générale des Services de la CCY (Communauté de Communes de Yenne) a fait valoir ses droits à la retraite. **Frédéric Meyer** lui succède et **Sarah Peisieu** prend le poste de Directrice des Ressources Humaines.



HOMMAGE À GÉRALD

L'un des bénévoles des plus efficaces de la commune nous a quittés. Gérald était toujours prêt à donner de son temps pour les autres.

Les festivités de cet été ont été marquées par son absence.



À ce jour, les principaux axes de travail sont principalement :

→ La révision du PLU (*Plan Local d'Urbanisme*), de façon concomitante avec les communes riveraines de Saint-Jean de Chevelu, Saint-Paul sur Yenne et Traize, visant la mise en conformité de leur document d'urbanisme (*PLU ou autres*) avec le Schéma de Cohérence Territoriale (*SCoT*) de l'Avant-Pays Savoyard et la mise en place d'un SPR (*Site Patrimonial Remarquable*) visant à mieux protéger les qualités de notre bourg moyenâgeux.

> De révision du PLU où en est-on ?

→ La phase diagnostic des 4 communes est en cours de finalisation.



Trois réunions de travail sur le diagnostic, se sont tenues à St-Jean de Chevelu, à St-Paul sur Yenne et à Yenne, en présence des élus représentant chaque commune, de la DDT (*Direction Départementale des Territoires*), du SMAPS (*Syndicat Mixte de l'Avant-Pays Savoyard*), porteur du Schéma de Cohérence Territoriale. Ces réunions ont été organisées par le Bureau d'études Loup et Ménigoz et ses co-traitants.

Un compte rendu officiel devant les PPA (*Personnes Publiques Associées*) s'est tenu le **vendredi 17 novembre 2017**.

Le diagnostic agricole de la commune de Yenne est terminé dans sa phase initiale avec une première présentation en mairie le **20 novembre 2017**.

La réunion publique de présentation du contexte de la révision du PLU a eu lieu le **vendredi 24 novembre 2017**. Y ont été abordés la méthode d'étude, les orientations et objectifs de la commune ainsi que les éléments de diagnostic.



> Et qu'en est-il du Site Patrimonial Remarquable ?

→ En même temps que le PLU, en complément, la Commune conduit une étude patrimoniale de classement du bourg de Yenne en Site Patrimonial Remarquable (*SPR*).

Après appel d'offres de 3 agences d'architecture du patrimoine, l'agence retenue est Estudio de Chambéry, avec Madame Elsa Martin Hernandez qui conduira le diagnostic en vue du classement sous l'égide de l'Architecte des Bâtiments de France. Après enquête publique, le travail se poursuivra pour établir un PVAP (*Plan de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine*) sur le périmètre retenu du Site Patrimonial Remarquable.

La réunion de lancement a eu lieu le **16 novembre 2017**. Ces études du PLU et du SPR sont financées à 50% par l'État.



POUR SUIVRE L'ÉTAT D'AVANCEMENT DES DOSSIERS : www.mairie-yenne.fr

LES BASSINS DE VIE

Après cet état exhaustif des travaux et études réalisés ou en devenir de l'être, je souhaiterais partager quelques données et réflexions sur l'organisation territoriale actuelle autour de notre commune en vue d'imaginer d'ores et déjà l'organisation de ce que pourrait être, dans un avenir proche, notre territoire, comme je l'ai évoqué dans mon édito.

→ Yenne compte près de **3 000** habitants et un territoire de **2 336 hectares**

→ Autour d'elle, **12 communes** comptent environ **4 000 habitants** et forment avec elle une **Communauté de Communes de 7 000 habitants**. De par leur petite taille, on pourrait les imaginer comme des hameaux satellites de notre bourg-centre.

→ Autour d'elle encore, nombre de communes se sont regroupées, depuis à peine 2 ans, en **communes nouvelles**: Ancey, Albens, Les Abrets, Les Avenières, Parves et Nattages, Chazey-Bons, Arbignieu.

→ Au regard du contexte actuel, il nous apparaît pertinent d'y réfléchir et nous sommes ouverts au débat avec les communes voisines intéressées. Un courrier en ce sens a été adressé au maire de Traize.

→ Des Communautés de Communes ou d'agglomérations s'organisent aussi autour de notre intercommunalité depuis une année (*Loi NOTRe*).

Quand on observe l'organisation des intercommunalités iséroises voisines d'environ 70 000 habitants, la fusion de l'Avant-Pays Savoyard escomptée semble être devenue obsolète, et il va donc falloir envisager de s'organiser autrement.

Pour cela, il vous est proposé de réfléchir à la notion de « Bassins de vie », correspondant plus à ce que nous vivons actuellement, en opposition à celle des limites départementales datant de Napoléon. Un Bassin de vie est un territoire cohérent au niveau géographique, social, culturel et économique avec ses équipements tels le transport, l'enseignement, la santé et l'action sociale. Je vous propose de découvrir ci-après les cartes locales qui aideront à votre réflexion.

Autres remarques concernant notre Bassin de vie

Verthemex et Saint-Pierre d'Alvey (près de 500 habitants) semblent être attirés vers Novalaise, dépendant du Bassin de vie de Pont-de-Beauvoisin (Isère) ainsi que Meyrieux-Trouet étonnamment.

Ontex et Saint-Pierre de Curtille (environ 500 habitants) plus éloignées de 5 pôles structurants semblent être plus proches de nous.

Les 3 communes de l'Ain situées entre Yenne et Belley (Virignin, Parves-Nattages et Massignieu-de-Rives) comptant plus de 2 500 habitants sont proches de notre secteur et du Bassin d'emploi de Chambéry qui englobe également Belley. Ce sont donc nos voisins les plus proches et le Rhône devrait être vu comme un lien plutôt que comme une frontière administrative départementale qui sépare.



DES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES OU D'AGGLOMÉRATIONS S'ORGANISENT AUTOUR DE NOTRE INTERCOMMUNALITÉ :

EN SAVOIE

- **Chambéry Métropole - Les Bauges** Environ **126 000 habitants**
- **Grand Lac - Aix-les-Bains, L'Albanais et la Chautagne** **76 000 habitants**

DANS L'AIN

- **Bugey Sud - Belley, Culoz, Virieu-le-Grand et le Valromey** **33 000 habitants**

EN ISÈRE

- **Les Balcons du Dauphiné** Autour de Morestel avec Les Avenières **75 000 habitants**
- **Les Vals du Dauphiné - Autour de La Tour du Pin avec Aoste et Pont-de-Beauvoisin (38)** **62 000 habitants**
- **Cœur de Chartreuse - Autour de Saint-Laurent du Pont avec les Échelles interdépartemental** **17 000 habitants** attiré par Voiron

EN HAUTE-SAVOIE

- **Usse et Rhône - Autour de Seyssel** **20 000 habitants** attiré par Ancey
- **Hauteville Lompnes (01) - 6 000 habitants** voudrait rejoindre **Haut-Bugey - Nantua et Oyonnax - 70 000 habitants**
- **Val Guiers - Saint-Genix sur Guiers et Pont-de-Beauvoisin (73) - 12 000 habitants** souhaitait fusionner avec ses voisins de **l'autre côté du Guiers**
- **Lac d'Aiguebelette - avec Novalaise** **5 500 habitants** qui en était proche
- **Communauté de Communes de Yenne** a refusé la fusion avec ces 2 derniers, car cela conduisait à un rapprochement avec l'Isère en faveur de Pont-de-Beauvoisin comme Pôle principal.

AVANT »



Des chars à thème...



... qui rivalisent d'originalité !

Félicitations à tous les participants



Un défilé de chars haut en couleur



Tout le monde s'est régalé au repas servi place du Kiosque



Du théâtre avec la Compagnie Deblok Manivelle



LA FÊTE PATRONALE « C'ÉTAIT MIEUX



LE 14 AOÛT : DÉBUT DES FESTIVITÉS...



La fête patronale sous le thème « **C'était mieux avant** » s'est déroulée sous une météo très clémente.

Comme l'année dernière, l'après-midi, des **jeux** ont été organisés dans différents quartiers de Yenne. Le succès est toujours au rendez-vous. Tous les enfants sont récompensés par un paquet de bonbons offert par la municipalité. Il n'y a jamais de perdants.

La **retraite aux flambeaux** a débuté en fanfare entraînée par la troupe Batucada jusqu'au bord du Rhône où a été tiré un **magnifique feu d'artifice**, malgré un petit problème technique. Une **petite guinguette** attendait les gourmands.

Comme toutes les années, les **forains** ont renforcé l'animation. Petits et grands ont trouvé des sensations fortes autour de leurs stands.



Fabrication de pain ou atelier manuel

Des jeux pour tous les goûts!



... LE 15 AOÛT, ON CONTINUE !

Réveil matinal pour les habitants de Yenne par le comité des fêtes et les cors de chasse, suivi à 11 h 30 par un **apéritif offert** par la municipalité. Ambiance garantie par l'accordéon de Christine Rolland.

L'après-midi le **défilé de nombreux chars** entraîné par la troupe Batucada de Grenoble a eu beaucoup de succès et a été très applaudi.

Du théâtre place du Souvenir par la Compagnie Deblok Manivelle et le **bal des enfants** vers la Maison de la Dent du Chat.

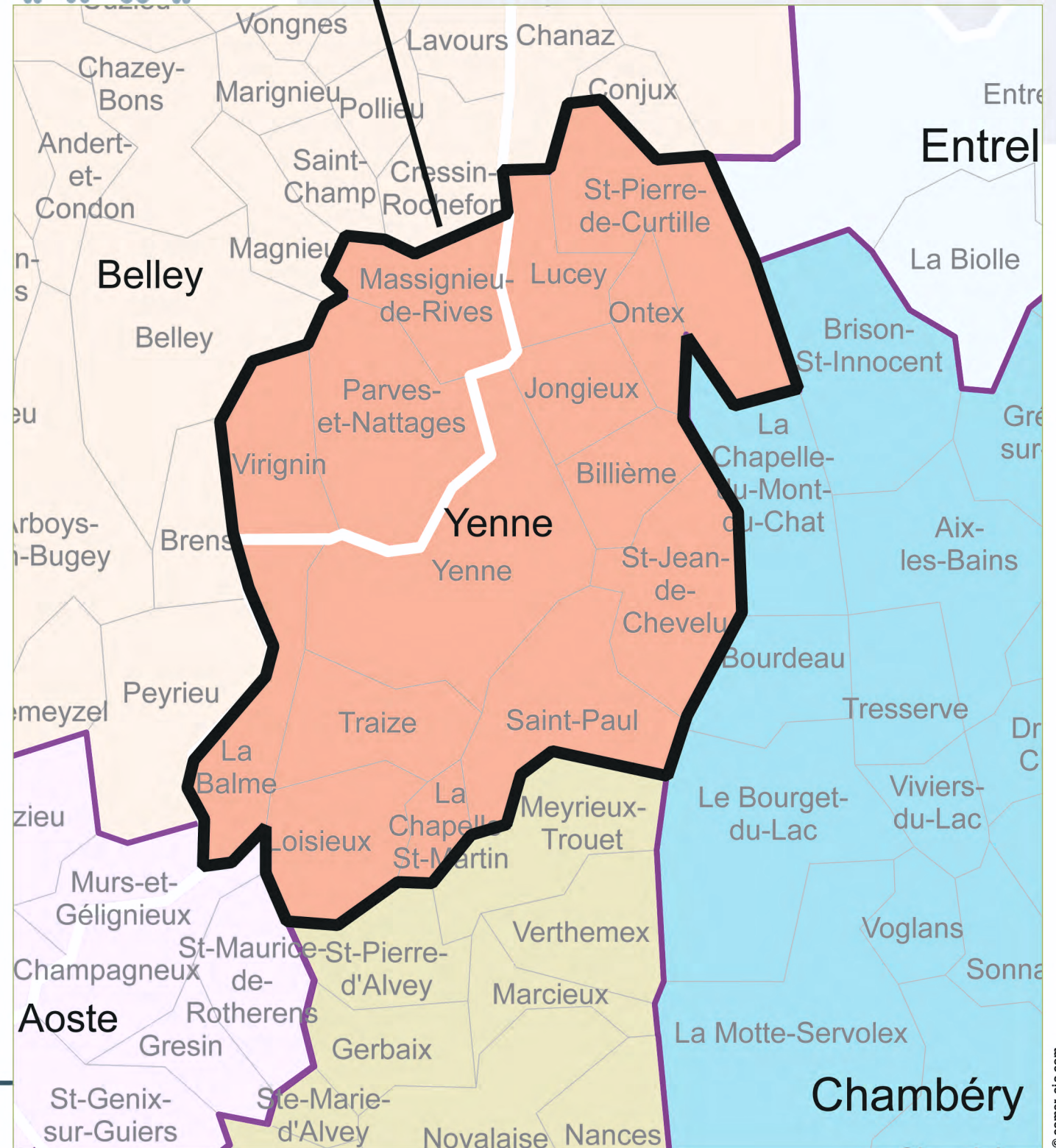
Ensuite **repas en plein air** place du Kiosque. Du fait du temps qui s'est dégradé en fin de soirée, certains ont emmené leur plateau-repas pour le déguster sous des abris de fortune.

SI LE THÈME ÉTAIT « C'ÉTAIT MIEUX AVANT » CETTE ANNÉE CE N'ÉTAIT VRAIMENT PAS MAL !

Ambiance musicale avec Christine Rolland



LE BASSIN DE VIE DE YENNE



RÉHABILITATION DU REZ-DE-CHAUSSÉE DE LA MAIRIE

- RÉNOVATION complète et mise aux normes PMR (Personnes à Mobilité Réduite) de l'accueil du public
- RÉORGANISATION des 2 postes accueil
- CRÉATION d'un bureau spécifique cartes d'identité et passeports
- RÉNOVATION complète de la salle mixte du rez-de-chaussée (salle du Conseil, salle des mariages et salle de réunions), équipement audio et vidéo, changement du mobilier
- RÉNOVATION partielle du hall d'escalier

MONTANT TOTAL
120 000 €HT

(ingénierie et travaux)
Commune : 90 000 €HT
→ SUBVENTION FDEC (du Département de la Savoie) : 30 000 €



Salle du Conseil et de conférences.

2 bureaux accueil du public.



Accueil spécifique pour cartes d'identité et passeports.

CARREFOUR GIRATOIRE DE LANDRECIN INAUGURÉ LE 21 JUILLET 2017

Coût total à la charge de la Commune
167 000 €HT

- RÉPARTITION FINANCIÈRE DES TRAVAUX 260 000 €HT répartis équitablement selon la convention passée avec le Conseil Départemental (Entreprises Favier, Artemis, BECS coordination, Signature signalisation) soit 130 000 €HT à la charge de la Commune
- TRAVAUX COMPLÉMENTAIRES hors convention et pris en charge intégralement par la Commune :
 - > Aménagements paysagers (Entreprise Princic) 13 000 €HT
 - > Éclairage public (SPIE) 8 000 €HT
 - > Aménagements complémentaires de voirie Entrée de ville, VC Commugnin, enrobés virage et plate-forme tri sélectif (Entreprises Favier et Signature) 16 000 €HT



MARAI DE LAGNEUX

Les travaux qui se sont déroulés sur 2 années consécutives ont été réalisés par les entreprises Guintoli et Berger Jardins.

→ **MONTANT GLOBAL : 735 000 €HT**, Participation de la Commune : 120 000 €HT subventions déduites (Agence de l'Eau, Région, FEDER et CNR [Compagnie Nationale du Rhône]).

COURS DU MARQUIS

Remplacement du réseau unitaire
Mise en séparatif des réseaux d'assainissement eaux usées et eaux pluviales, remplacement de la conduite eau potable (travaux à charge CCY), enfouissement des réseaux téléphoniques et revêtement de voirie qualitatif (enrobés grenailés) dont les travaux définitifs (grenailage) sont engagés au plus tard début décembre 2017.

> VTM David Couturier (terrassements et réseaux)
> Eiffage (enrobés)

Dépense à la charge de la Commune : 76 500 euros hors taxes

ESPLANADE DU RHÔNE

Inaugurée le 30 juin 2017
→ Coût global : 838 000 €HT (2 tranches de travaux, frais d'ingénierie et autres dépenses)

→ Participation communale : 178 000 €HT subventions déduites (Conseil Départemental : 555 000 €, Région : 105 000 €)

ÉCLAIRAGE PUBLIC

POURSUITE DE LA RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

- Abords des bâtiments collectifs de l'OPAC (Etevol, trésorerie et lotissement Champ Crozet) Dépense totale partagée entre OPAC et Commune.
- Diverses interventions en **entretien et remplacement** de luminaires

19 000 €HT Entreprise SPIE

ÉCLAIRAGE DU TENNIS

- **Mise aux normes** de l'armoire d'éclairage du tennis

4 300 €HT Entreprise Algitel

ASSAINISSEMENT AMEYSIN : EAUX USÉES ET AUTRES RÉSEAUX

DE DÉCEMBRE À JUIN 2018

- Travaux de remplacement de la conduite de liaison d'eaux usées de la coopérative laitière (et raccordement avec les antennes existantes des Vigeoz et de Chambuet)
- Extension du réseau d'eaux usées jusqu'à Ameysin (1^{re} tranche : habitations situées entre le Flon et la route départementale).

- RENFORCEMENT DE LA DISTRIBUTION EN EAU POTABLE (à la charge de la CCY)
- ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX SECS
- RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC (à la charge conjointe de la Commune et du SDES)

Entreprises en charge des travaux
Terrassements et pose de canalisations
Groupement d'entreprises
FONTAINE TP/VTM David Couturier
Câblage des réseaux secs et d'éclairage public
Entreprise PORCHERON

LES MARCHÉS DE TRAVAUX AVEC LES ENTREPRISES S'ÉLÈVENT À 567 000 €HT.

Rénovation énergétique des écoles

LE GROUPE SCOLAIRE ACCUEILLE LES 8 CLASSES D'ÉLÉMENTAIRE. CE BÂTIMENT DATANT DES ANNÉES 70 N'A PAS FAIT L'OBJET DE TRAVAUX DEPUIS SON ORIGINE, EN DEHORS DES TRAVAUX RÉALISÉS EN 2013 : CONSTRUCTION DE 2 CLASSES SUPPLÉMENTAIRES ET MISE EN SERVICE D'UN ASCENSEUR.

La municipalité engage des travaux de rénovation énergétique de ce bâtiment avec pour objectif final, une diminution de 50 % de la facture énergétique : cela concerne le remplacement des ouvertures existantes, l'isolation par l'extérieur de l'enveloppe du bâtiment ainsi que la mise en œuvre de la ventilation dans les locaux.

- Fin de travaux prévue : DERNIER TRIMESTRE 2018.
- Architecte retenu : CABINET G. ARCHITECTURES 01300 BELLEY.

Le projet est inscrit dans le programme **Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte** et bénéficiera de subventions à hauteur d'environ 250 000 € sur une dépense globale d'environ 400 000 €HT, au titre du rachat des certificats d'économie d'énergie.

MARAI DE LAGNEUX

Projet de construction d'un observatoire et d'un circuit pédagogique.

→ Études début 2018



P M R

ACCESSIBILITÉ DES BÂTIMENTS PUBLICS

Après la mise aux normes de la mairie en 2017, poursuite avec :
→ l'école maternelle
→ la salle polyvalente
→ autres bâtiments recevant du public

